



ÉDITORIAL

Restons optimistes !

Je commençais l'éditorial du précédent numéro de Gluiras-Infos par une question : « Que nous réserve l'hiver ? » et je suis tenté de poser la même question pour ce nouveau numéro, en changeant seulement la saison.

En effet en matière de surprises et d'imprévus, nous avons été servis ! Entre le fracas du monde et les hoquets du climat auxquels on commençait à s'adapter, l'arrogance des puissants et la remise en cause des alliances passées bouleversent totalement les quelques certitudes qui nous restaient. Restons optimistes tout de même !

Si en France, le budget de l'Etat, adopté sans vote du fait du 49-3, prévoyait plusieurs mesures de réduction de la dépense publique notamment pour les collectivités, les communes rurales sont plutôt épargnées. Grâce à une gestion rigoureuse, à Gluiras, les finances communales se portent bien, comme en témoigne le dossier central de ce numéro consacré aux résultats 2024 et au budget 2025. En effet, le budget 2025 est ambitieux sur le plan des investissements : 1 200 000 € ; il permet grâce à la maîtrise des dépenses courantes et sans augmenter les taux d'imposition, de financer dès cette année, la



rénovation de l'Usine, le programme de voirie 2025, la rénovation complète d'un logement communal et d'autres projets de construction plus modestes.

D'autres bonnes nouvelles figurent au sommaire de ce Gluiras-Infos : Le Sully, désormais relais de la Pomme reprend vie après 18 mois d'arrêt, le chantier de l'Usine a débuté en janvier et avance bien, l'effectif de l'école est remonté, Les associations n'ont rien perdu de leur dynamisme, même si leurs activités sont perturbées par la fermeture de la salle des fêtes au village. Et puis le

marché d'été revient ! Vivement les lundis soir sous le tilleul de la place, vivement les animations programmées par les associations tout au long de l'été ! Rendez-vous en dernière page pour choisir ...

Enfin, je voudrais avoir une pensée pour Roland Vignal, ce gluirassou exemplaire qui nous a quitté en ce début d'année, au terme d'une vie de labeur et de simplicité. Le portrait qu'en a fait Thérèse Havond pour ses obsèques se devait de figurer dans ces pages et rend un hommage mérité à cette figure emblématique de la commune qui a toujours su rester optimiste !

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été à Gluiras !

Ali-Patrick
LOUAHALA,
Maire

SOMMAIRE

Conseil municipal en direct
État civil
Vie communale
Citoyenneté
Vie scolaire
Dossier finances communales
Vie associative
Travaux
Intercommunalité
Portrait
Événements et manifestations à venir
Informations pratiques

RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS PAR SÉANCE



SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2024

Le conseil municipal à l'unanimité a :

- Confirmé l'évolution des loyers des logements et locaux communaux selon l'évolution de l'indice de révision des loyers fixé par l'INSEE soit + 2.47%
- Fixé le nouveau loyer de

la maison Barbier à 450 € par mois ;

- Approuvé le montant du loyer des locaux de la mairie loués au SIVU SAIGC à compter du 1^{er} février 2025 à hauteur de 150 € par mois charges comprises ;

- Approuvé le bail rural pour des terrains communaux loués à Mrs Courthial Cédric et Gildas, précédemment loués à Mr Courthial Vincent pour un montant annuel de 100€ (Mr Courthial Gildas ne prenant pas part au vote) ;

- Accordé la gratuité des loyers de janvier et de février 2025 à Mr Amroun Abdelwaheb pour la location de la maison de Léontine, impasse Basse-Ville, logement en très mauvais état ;

- Approuvé le montant du loyer annuel du local de la Fargatte loué à Mme Farhny pour son atelier de création à hauteur de 100€ par an ;

- Autorisé la vente de l'ancien matériel de lumière et sonorisation à hauteur de 200€

- Approuvé la décision modificative n°3 équilibrée en fonctionnement pour 9 600€ et en investissement à hauteur de 31 020 €.

- Autorisé le paiement des dépenses d'investissement 2025 à hauteur de 25% des crédits votés en 2024 et autorisé le maire à procéder à ces éventuels paiements.

- Attribué une subvention de fonctionnement de 80 € d'une part à l'association de l'Amicale des Sapeurs-pompiers de Saint-Sauveur-de-Montagut et d'autre part à l'ADMR Eyrieux-Ouvèze

Le conseil municipal par 9 voix pour et 2 voix contre, a approuvé les projets de conventions d'accès au géosite du rocher de Saint-Jean et autorisé le maire à les signer.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 09 JANVIER 2025

Le conseil municipal à l'unanimité a approuvé une dernière décision modificative (n°4) sur l'exercice 2024.

SÉANCE DU 21 FÉVRIER 2025

Le conseil municipal a débattu des orientations budgétaires pour 2025 et retenu de dégager à minima 150 k€ de virement du fonctionnement vers l'investissement, de ne pas augmenter les taux d'imposition, de poursuivre les travaux de l'Usine et d'engager le programme de voirie 2025 avec le pont de la Rabaste, la rénovation de la maison Basse-ville, la création du columbarium, la valorisation du rocher de St Jean, et d'inscrire en recettes un emprunt de 300 000€ et éventuellement la vente de la maison Léontine en 2025.

Le conseil municipal à l'unanimité a :

- Retiré la délibération 20241108-188 du 08 novembre 2024 et repris cette délibération qui approuve la candidature de messieurs POMMIER Michel et Mathéo pour la reprise du Relais de Sully, approuve la conclusion d'un bail avec Mrs POMMIER pour un loyer de 650€ mensuel + charges estimées à 350 € par mois avec une clause particulière pour la cantine scolaire installée dans les locaux jusqu'aux vacances d'été 2025, et approuvé la cession d'éléments mobiliers matériels et immatériels ainsi que la liste des biens conservés par la commune ;

- Approuvé la cession d'une portion de chemin rural à Palix à Mr DALL'AGLIO, les frais de notaire et de géomètre restant à la charge de l'acquéreur ;

- Désigné Mr Ali-Patrick LOUAHALA titulaire et Mr Sébastien FOUGIER suppléant pour représenter la commune de Gluiras à la commission PLUi mise en place à la CAPCA.

- Approuvé la modification des statuts du SIVU SAIGC et l'adhésion des communes Saint-Jean-Chambre et de Saint-Apollinaire-de-Rias au SIVU.

- Validé le devis de l'entreprise Vabres pour la mise en place d'un columbarium et d'un jardin du souvenir au cimetière de St Martin pour 7 500 €

- Décidé de prendre en charge la fourniture de matériaux pour la réfection du local de chasse par l'ACCA à hauteur de 3 035€

Le conseil municipal par 7 voix pour et 3 abstentions (le maire ne prenant pas part au vote) a autorisé le remboursement des frais de déplacement des élus en dehors du territoire communal et pour la durée du mandat dans la limite de 5 000 km par an et par élu, sur la base des indemnités kilométriques fixées nationalement par décret, sur production d'un état des frais et dans la limite des crédits inscrits au budget.

Le conseil municipal par 10 voix pour et 1 abstention a approuvé l'attribution d'une aide de 250 € en soutien aux communes ardéchoises touchées par les intempéries d'octobre 2024 via l'AMF 07 et d'une aide de 250 € en soutien aux communes de Mayotte après le cyclone Chido via l'AMF nationale avec la Protection Civile.

SÉANCE DU 21 MARS 2025

Le conseil municipal à l'unanimité a :

- Approuvé le compte de gestion 2024 établi par le comptable public ;
- Approuvé le compte administratif 2024 de la commune, en l'absence du maire ;
- Affecté les résultats financiers de l'exercice 2024 en 2025, comme suit : 185 817.94€ au compte 001 déficit d'investissement reporté, 219 217.94€ au compte 1068 en recettes d'investissement et 53 066.58 € au compte 002 excédent de fonctionnement capitalisé.
- Fixé les taux d'imposition pour 2025 à : Taxe d'habitation : 8.90% ; Foncier bâti : 27.58% ; Foncier non bâti : 46.89% (inchangés depuis 2020) ;
- Exonéré pour 2025 de taxe d'habitation les locaux classés meublés de tourisme ou chambres d'hôtes, de taxe sur le foncier bâti les immeubles pouvant bénéficier de l'exonération de CFE, de taxe sur le foncier bâti les logements acquis puis améliorés en vue de la location permanente ;
- Validé l'avenant au marché du lot 2 - Gros œuvre, maçonnerie de la rénovation de l'Usine, pour un montant HT de 7 591.96 € portant le nouveau marché à 59 281.77€ HT (Mme Viallet Eline ne prenant pas part au vote) ;
- Approuvé le plan de financement des travaux de voirie 2025 à hauteur de 112 593€ HT, sollicité pour ce programme de travaux l'aide de la CAPCA au titre du fonds de concours aux communes pour 10 000€ et du Conseil Départemental de l'Ardèche au titre du Pacte routier pour 20 000€
- Complété les tarifs de la régie de recettes municipale pour permettre l'encaissement des buvettes organisées par le CCAS ;
- Attribué à l'APATH une subvention de fonctionnement pour 2025 de 100€.

Le conseil municipal par 9 voix pour et 2 abstentions, a adopté le budget primitif 2025, équilibré en section de fonctionnement à 650 000€ et en section d'investissement à 1 200 000€ (voir dossier central)

Le conseil municipal par 10 voix pour et une abstention, a attribué à l'association Brasse Bouillon pour 2025, une subvention de fonctionnement de 80 € et une aide exceptionnelle de 250 € pour l'organisation du Bal du Bouillon ; à l'association Don du Sang bénévole de la vallée de l'Eyrieux pour 2025, une subvention de fonctionnement de 100 € ;

Le conseil municipal par 8 voix contre et 3 voix pour a rejeté l'attribution de subvention de fonctionnement à l'association départementale « Ligue contre le cancer 07 » pour 2025.

ÉTAT CIVIL



NAISSANCE :

ARMAND Maël
le 25 janvier 2025

NOUVEAUX HABITANTS :

- Mme POCHER et ses 4 enfants et Mr CHARASSIER, rue Apollinaire au village
- Mr DORE et ses 2 enfants, boulevard du midi au village
- Mr GULLI et Mme ETIENNE et leurs 2 enfants à Geys
- Mme KANDOUCCI et ses 2 enfants, chemin neuf au village
- Mme DUPONT à La Grange de Puaux
- Mr BASSANI et Mme DEJANS à La Costelle (résidence secondaire)
- Mr et Mme GINEYS à La Baraque (résidence secondaire)
- Mr BOIS Mickaël et Mme COURTIER Rachel à Tisonèche-bas (résidence secondaire)

DÉCÈS :

- SCHOCH Paul-Gérard le 5 janvier 2025
- VIGNAL Roland le 8 février 2025



LE RELAIS DE SULLY DEVIENT LE RELAIS DE LA POMME !



Il faudra s'y habituer, nous n'irons plus manger au relais de Sully, mais au relais de la Pomme. Fin d'une affaire qui aura tenu le conseil municipal (et les gluirassous ...) en haleine pendant près de 2 ans, et début d'une nouvelle histoire.

Résumons.

Fin 2023, « le Relais de Sully » cesse son activité à Gluiras et cède à la mairie ce qu'il reste des biens matériels (appareils de cuisine, tables, chaises, ...) et immatériels (licence, enseigne et clientèle) contre l'effacement de sa dette de loyers. La mairie se met alors à la recherche de repreneurs avec l'appui de la chambre de commerce d'Aubenas. 2024, voit défiler une vingtaine de visiteurs. Peu d'entre eux donnent suite, quelques-uns reviennent et ce sont messieurs Pommier qui confirment. Le conseil municipal délibère sur la cession en novembre 2024, et apprend que la SAS « le relais de Sully » a été mise en redressement, puis en liquidation judiciaire. Cette situation a ralenti fortement la passation des actes et a nécessité un accompagnement juridique de la CCI et d'un avocat. Ce n'est que début mars 2025 que la commune a enfin pu disposer librement des biens acquis à l'occasion de l'effacement de la dette. Cette guéguerre juridique n'a pas entamé la motivation des repreneurs pour s'installer à Gluiras et le Sully deviendra « le relais de la Pomme ». Le bail a été signé pour démarrer le 15 avril 2025 et la cession des équipements et éléments immatériels a été finalisée parallèlement.

Qui sont Michel et Mathéo Pommier ?

Le père et le fils ! Michel est un maître d'hôtel passé en cuisine. Formé chez Georges Blanc et à l'école hôtelière de Tain l'Hermitage, il a exercé dans des établissements importants et très variés de 10 à 100 couverts. Responsable de salle, maître d'hôtel ou cuisinier, sa carrière l'a mené très naturellement à ouvrir son propre restaurant à Portes les Valence. Son expérience dans la restauration et auprès de grands chefs (Michel Chabran) lui permet de satisfaire toutes les clientèles. Ses passions ? Transmettre son savoir faire aux jeunes, faire plaisir à ses hôtes.

Mathéo a grandi dans la cuisine de son père. Pas très intéressé par les fourneaux au départ, il s'est orienté vers des études d'informatique mais très vite, il a lâché les écrans pour s'installer derrière le bar où il pouvait parler avec des vrais gens ! Oui, mais le service c'est un métier, aussi papa Pommier a encouragé le fiston à se former et à se frotter au métier. Quelques saisons plus tard, à la mer en été et à la montagne en hiver, Mathéo est au service chez Michel avec la conviction que sa voie, c'est la restauration et le service, la table où l'on prend du plaisir ou le bar où l'on se retrouve, se mélange. Justement sa spécialité, ce sont les cocktails, la mixologie comme il dit. Son père Michel, le qualifie de patient, aimant le contact et à l'écoute des autres. Lui trouve que son principal défaut est d'être perfectionniste. A vous de juger en leur rendant visite.

Pourquoi s'installer à Gluiras ?

La réponse vient assez vite, du père comme du fils : quitter la ville et ses tracas, pour ne pas dire plus. L'agitation urbaine a eu raison de la patience de Michel, qui souhaite mettre le pied de son fils à l'étrier de la vie active. Travailler les produits en circuit court, développer l'accueil et redonner vie à un établissement plein de potentialités. Le calme et la qualité de vie à Gluiras ont vite séduit les Pommier qui ont déjà goûté à la convivialité des gluirassous à l'occasion de manifestations associatives. L'ouverture est prévue pour début mai, après installation du matériel et des équipements.



COLUMBARIUM À ST MARTIN

Après avoir créé en 2024 l'ossuaire communal au cimetière du haut, la commune prévoit la réalisation d'un columbarium pour recevoir les urnes cinéraires des défunts. Cet équipement simple, à la mesure de notre commune, sera installé au cimetière de Saint Martin dans l'angle nord-est. Il comprendra 6 cases pouvant accueillir chacune 2 urnes. A ce petit édifice se joindra un puits du souvenir pour recueillir directement les cendres sans les urnes. Une stèle viendra orner ce jardin du souvenir dans le cadre calme et inspirant du cimetière de St martin.

L'opération de construction de cet équipement communal a été confiée à l'entreprise Vabres pour un coût de 7 500€ TTC. Le nettoyage des murs a révélé un gonflement anormal du mur de soutènement du cimetière qu'il va falloir reprendre avant le début des travaux prévus cet été.

RÉOUVERTURE BRIGADE DE GENDARMERIE DE SAINT PIERREVILLE

Mercredi 5 mars à 9h, les gendarmes offraient café et croissants aux élus locaux à la gendarmerie de St Pierreville en présence de l'adjudante cheffe Agnès-Dounia Priéto commandant la brigade du Teil et de représentants de la Préfecture. Une façon originale et conviviale d'acter la réouverture de l'accueil à la Brigade Territoriale de Saint Pierreville à titre expérimental tous les premiers mercredis du mois de 09h00 à 12h00. Toutes les démarches habituelles (déclarations administratives, main-courante, plainte...) pourront être réalisées sur place et éviteront de se déplacer jusqu'aux Ollières et ceci autant pour les élus que pour les administrés. L'initiative est à saluer car on était plutôt habitués à voir les services publics quitter le milieu rural.



TRAVAUX SUR (ET SOUS) LES RD

Le service des routes du conseil départemental prévoit des travaux sur les RD et ouvrages d'art menant à Gluiras. Sur demande de la mairie, sont confirmés : la réfection du mur de soutènement sur la route de St-Sauveur (D230) sous Cols, avant l'été ; les études en cours pour la réfection du pont noir sur la route de St-Pierreville (D264 au km 27 environ) et un élargissement au niveau des Basses Combes (D264 au km 28 environ). Par ailleurs, à la suite des crues d'octobre 2024, une inspection du pied des piles du Pont de Moulinas où des troncs d'arbres se sont accumulés a eu lieu. Ces embâcles qui perturbent l'écoulement de l'Eyrieux, donneront lieu à des travaux d'évacuation pendant l'étiage à la fin de l'été.

Les pluies régulières de la fin de l'hiver associées aux travaux d'extension du four à pain ont mis à mal le mur de soutènement de la RD 264 entre l'école et la salle des fêtes. Heureusement plus de peur que de mal, et la mansuétude du service des routes du CD07 nous a permis de réparer les dégâts en un temps record. Merci aux bénévoles qui ont travaillé vite et bien pour remettre en état ce mur qui est plus solide que jamais. Merci aussi aux services du département pour leurs bons conseils.

Les RD qui mènent à Gluiras ont une limitation du tonnage des véhicules à 12T ; cette limitation très contraignante, gêne considérablement les activités économiques sur la commune que ce soit pour les exploitations agricoles, les artisans locaux ou les services collectifs (OM, équarrissage, ...). Renseignements pris, l'arrêté permanent de limitation de tonnage prévoit une dérogation systématique à 19T pour les livraisons/expéditions des entreprises riveraines et pour la circulation des engins ou convois agricoles et l'approvisionnement ponctuel des particuliers (construction, chantiers, ...). Cette souplesse est nécessaire mais pas suffisante. L'amélioration constante de la desserte de la commune par les voies départementales est une condition de son développement.

CITOYENNETÉ



STOP !
AUX **LINGETTES**
DANS LES **TOILETTES**

JETER LES DÉCHETS ET LES PRODUITS CHIMIQUES DANS LES TOILETTES...

BOUCHE VOS TUYAUX

DÉTRUIRE VOTRE SYSTÈME SANITAIRE

POLLUE L'ENVIRONNEMENT !

NÉCESSITE DES INTERVENTIONS COÛTEUSES

LINGETTES À LA PELLE À LA STEP

Un sac de 30 litres par semaine, c'est le volume de lingettes que récupère l'employé communal sur le dégrilleur à l'entrée de la station d'épuration.

Contrairement à ce qu'affirment les producteurs de ces tissus nettoyants, les lingettes n'ont rien de biodégradable ou sur un temps extrêmement long. Il faut moins d'une journée à une lingette pour faire le trajet entre vos toilettes et la station d'épuration.

Résultat : elles s'entassent toutes à l'extrémité de la canalisation arrivant à la STEP et boucheraient complètement le collecteur d'eaux usées si on ne les enlevait pas régulièrement. Celles qui parviennent à passer bloquent les mécanismes et obstruent le système de dispersion des effluents dans le bassin.

Alors, s'il vous plait, ne jetez pas les lingettes dans les toilettes mais dans votre poubelle !

MAÎTRES ET CHIENS

C'est la même histoire, toujours recommencée. Elle serait simple si chacun éduquait ses animaux de compagnie correctement. Mais voilà, le constat est malheureusement triste et désagréable comme ces crottes qui fleurissent sur la place et dont on emporte la sale odeur dans la voiture ou chez soi. Alors, nouveau rappel aux maîtres : dans le village et dans les hameaux, la divagation des animaux est interdite, les chiens doivent être tenus en laisse et leurs déjections ramassées.

JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Après la disparition du service militaire en 1997, la journée citoyenne a été instituée en 2002 pour tous les jeunes, filles et garçons. Cette année, ce sont les natifs de 2009 qui doivent se faire recenser pour participer à cette journée. Les jeunes gluirassous nés en 2009 et résidents en permanence sur la commune sont donc attendus en mairie.



Nos aventures en classe découverte dans le sud de l'Ardèche

Mercredi 26 mars vers 9h30, nous partons en voyage dans le sud de l'Ardèche. Nous sommes très contents, impatients de découvrir l'Aven d'Orgnac et la grotte Chauvet, et aussi un petit peu tristes de quitter nos parents. Après 2h30 de voyage, nous arrivons à Vallon-Pont-D'arc. Il fait beau !

Vers 13h30, nous partons en randonnée avec notre guide, Christophe. Sur le chemin, nous profitons des pauses pour observer des petites grottes et des plantes, certaines inoffensives, d'autres très dangereuses. Nous nous arrêtons pour regarder un aven. Une fois arrivés au sommet, nous admirons le beau paysage. Christophe nous montre l'emplacement de la vraie grotte Chauvet, au loin, sur la falaise. Après le goûter, nous reprenons le bus en direction de notre gîte.

Jeudi 27 mars Après un excellent petit-déjeuner, nous montons dans le bus. Direction l'Aven d'Orgnac et la Cité de la Préhistoire ! Le matin, nous visitons la Cité de la Préhistoire. Nous assistons à une démonstration d'allumage de feu par friction. En début d'après-midi, nous participons à un atelier poterie. Nous fabriquons un bol en argile et nous le décorons. Puis vient le moment tant attendu : La visite de l'Aven d'Orgnac ! Pour y accéder, nous descendons 250 marches. Une fois dans l'aven, nous apercevons des stalactites, des draperies, des « piles de crêpes », des stalagmites (dont certaines ressemblent à une pomme de pin, à Pinocchio et à un schtroumf) ou encore des colonnes. Magnifique !

En fin d'après-midi, le bus nous ramène au gîte, heureux et bien fatigués de notre journée.

Vendredi 28 mars, après le petit-déjeuner, nous nous rendons à la grotte Chauvet 2. C'est une réplique de la grotte Chauvet, une « fausse » grotte, une reproduction de la « vraie » grotte. A l'intérieur, nous admirons des dessins d'animaux, des empreintes de mains en positif et en négatif, des gravures et des traces de « lit » d'ours : des bauges. Après la visite de la grotte, une animatrice nous fait découvrir l'art pariétal. Nous nous exerçons à peindre des animaux préhistoriques, avec un morceau de charbon et nous laissons des empreintes de main. Nous terminons notre séjour par un copieux pique-nique avant de reprendre la route pour rentrer à la maison.

Nous remercions chaleureusement la mairie de notre village et l'association du Sou des écoles qui ont financé la classe découverte ainsi que le Conseil départemental qui nous a alloué une subvention. Nous remercions Sandrine du réseau Passerelles Patrimoines pour l'organisation du séjour.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont partagé leurs connaissances avec nous : Christophe qui nous a guidés lors de notre randonnée ; les intervenants de la Cité de la Préhistoire qui nous ont fait découvrir le musée et qui ont animé les ateliers ; Maxime qui nous a fait visiter l'Aven d'Orgnac et l'intervenante de la grotte Chauvet. Un grand merci à toutes

les personnes qui nous ont accompagnés et qui ont pris soin de nous : Isa & Yann, nos hôtes des Terrasses du Roc, Thomas, notre chauffeur et Coraline.

Texte écrit par les élèves de l'école de Gluiras (avec l'aide des enseignants)

PERMIS INTERNET ET PERMIS PIÉTONS



Jeudi 20 mars les gendarmes étaient à l'école. Pas pour mettre un enfant en prison, non ! Ceux de Gluiras sont sages comme des images (enfin, presque...). Comme tous les ans, l'adjudant Ostyn était là pour sensibiliser les élèves de l'école primaire aux dangers d'Internet et leur rappeler les bons comportements sur la route quand on est à pied. A l'issue de la séance, toutes et tous ont réussi l'examen de contrôle et reçu leur permis. Bravo à Anjka, Zoë, Kemen, Gabriel, Timéo et Lenny !

CANTINE SCOLAIRE AU RESTAURANT

Depuis la rentrée de janvier, les élèves de l'école mangent au restaurant ! Plus exactement la cantine scolaire a été déménagée dans les murs du Sully et c'est toujours Véronique qui officie devant le fourneau pour le plus grand plaisir des enfants et parfois des grands. En effet rappelons que la cantine scolaire est accessible aux personnes de plus de 65 ans une fois par mois dans la limite de 4 personnes. Sur l'année scolaire 2023-2024, ce service périscolaire a permis de servir 2 175 repas majoritairement aux enfants (78.5 %) et presque tous (97 %) bénéficient du repas à 1€ mis en place par la commune et financé par l'Etat. Le service est tout juste équilibré avec 9 000€ de dépenses hors salaire. Pour rappel, les tarifs sont de 3.5€ pour les enfants, ramené à 1€ selon le quotient familial, de 4€ pour les agents communaux et de 5 € pour les seniors.

La cantine au restaurant se poursuivra au relais de la Pomme jusqu'à la fin de l'année scolaire, avec l'accord des repreneurs. Une solution différente est à l'étude pour le 4^{ème} trimestre 2025 en attendant la fin des travaux à la salle des fêtes.

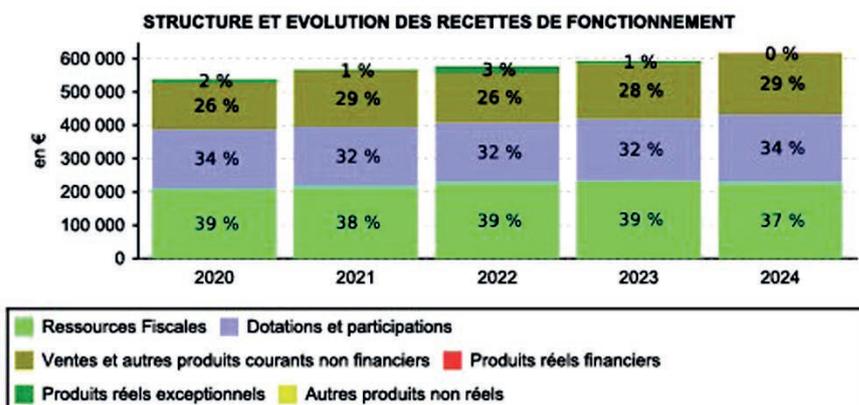
INDICATEURS FINANCIERS

Tous les ans, le service de gestion des collectivités de Privas (l'ancien « Trésor public ») transmet aux communes un document de valorisation financière et fiscale qui récapitule et compare différents indicateurs de la santé financière de la commune. Beaucoup de chiffres, de tableaux et de graphiques dans ce dossier. En voici les plus intéressants pour Gluiras. Premier constat : sur 5 ans (2020 à 2024) les recettes communales ont évolué plus vite que les dépenses et notre capacité d'autofinancement nette s'est donc fortement améliorée :

En €	Tableau de synthèse					Évolution		
	2020	2021	2022	2023	2024	Évolution	2023/2024	2020/2024
Produits réels de fonctionnement	538 291	565 973	576 422	592 755	615 108		3,8 %	14,3 %
Charges réelles de fonctionnement	377 284	393 828	427 187	413 641	408 434		-1,3 %	8,3 %
Capacité d'autofinancement brute	161 007	172 145	149 235	179 114	206 672		15,4 %	28,4 %
Capacité d'autofinancement nette	26 164	43 394	30 127	69 277	109 655		59,3 %	319,1 %
Dépenses d'équipement	89 342	284 109	106 049	117 734	187 767		59,5 %	110,2 %
Dettes financières	1 068 984	797 816	677 117	566 151	487 591		-17,4 %	-56,3 %
Fonds de roulement	273 346	110 130	94 931	96 874	91 035		-6,0 %	-66,7 %
Trésorerie	227 590	65 509	29 353	46 063	66 038		-43,4 %	-71,0 %

La CAF nette mesure la capacité d'une collectivité à financer ses investissements à partir de ses ressources propres et après avoir remboursé ses dettes. Ce tableau montre aussi la réduction régulière de notre dette qui s'est divisée par plus de 2 depuis 2020. On constate également que les dépenses d'investissement, bien que modestes ont doublé sur la période.

L'analyse de nos recettes sur 5 ans montre l'importance des produits de gestion (loyers, services) dans nos recettes et proportionnellement la stabilité de nos ressources fiscales et des dotations perçues, alors que les produits de gestion progressent plus sur la période :





**OUVERTURE
DU RESTAURANT
LE 5 MAI !**

lerelaisdelapomme.fr
[lerelaisdelapomme](https://www.instagram.com/lerelaisdelapomme)
lerelaisdelapomme@gmail.com

06.03.28.48.83
 7 Place de la Mairie
 07190 Gluiras



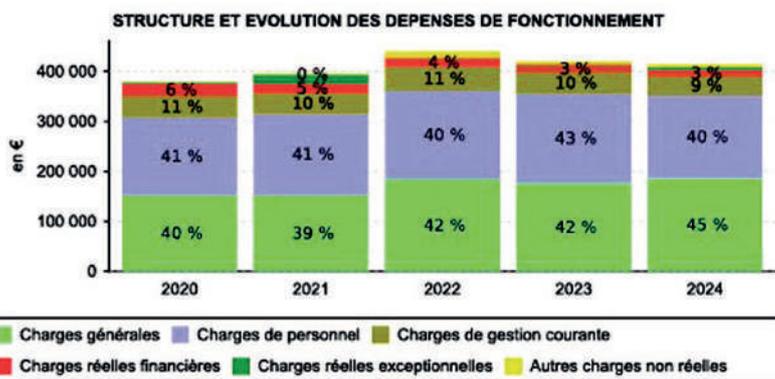
Spécialiste de la voirie communale et privé

Anthony MOINS
 ☎ **04 26 53 03 53**

07360 St Michel de Chabrilanoux
anthony.moins@gmail.com www.goudronneurs-ardechois.fr

DOSSIER FINANCES COMMUNALES

Dans le même temps, les dépenses de fonctionnement ont été maîtrisées grâce à la réduction de certaines dépenses (frais de gestion et intérêts des emprunts) :



La comparaison en € par habitant avec la moyenne des communes de même dimension en Ardèche est plutôt flatteuse, sauf pour la dette qu'il faut mettre en regard de la CAF nette. La comparaison reste alors positive :

En €/hab	2024			
	Commune	Département	Région	National
Produits réels de fonctionnement	1 649	1 059	1 137	871
Charges réelles de fonctionnement	1 095	770	868	672
Capacité d'autofinancement brute	554	289	269	199
Capacité d'autofinancement nette	294	171	164	124
Dépenses d'équipement	503	478	482	355
Dettes financières	1 254	879	795	517
Fonds de roulement	244	694	856	814
Trésorerie	177	765	914	862

Ces indicateurs sont plutôt rassurants dans les temps chahutés que traversent l'économie mondiale et le budget national. Malgré ces bons chiffres, le contexte économique instable incite à la prudence et à la rigueur dans nos choix budgétaires.

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025

Nos dépenses de fonctionnement, qui avaient progressé en 2024 seront stabilisées en 2025 du fait notamment de la baisse des dépenses de personnel (4.5 ETP contre 5.25 en 2024) et de charges générales limitées à leur niveau de 2024.

En recettes, les dotations de l'Etat ont été prudemment sous-évaluées et le produit de la fiscalité locale augmentera légèrement du fait de l'évolution positive des valeurs locatives décidée par l'Etat. Les taux d'imposition que décide le conseil municipal ne bougeront pas, des exonérations sont même instaurées. Pour rappel, les taux sont les suivants : TH (Résidences secondaires et logements vacants) : 8.9 % ; TFB : 27.58 %, TFNB : 46.89 %.

Ainsi, malgré les contraintes, le budget de fonctionnement devrait dégager 150 000€ pour les gros investissements prévus en 2025 et préserver notre capacité d'autofinancement qui s'est améliorée au fil des ans grâce à la réduction de notre dette (voir indicateurs financiers).

Si l'investissement a été limité ces 5 dernières années (en moyenne à peine à 200 000€ par an) et consacré pour près de la moitié de cette somme à la voirie, en 2025, nous réaliserons le gros chantier de la rénovation de l'Usine (600 000€ HT), mais aussi d'autres projets plus modestes, mais tout aussi importants. Pour la première fois du mandat, nous aurons recours à l'emprunt en complément des subventions obtenues de l'Etat au titre du fonds vert), ou attendues de la Région et du Département.

C'est donc des choix ambitieux qui ont été faits (1 200 000€ d'investissement) mais réalistes et surtout réalisables, sans mettre à mal les finances communales.

S.A.R.L. Damien SOUCHE
damien.souche@orange.fr
04 75 30 66 82
06 71 34 13 02

**Agrégats
Livraison
Transport**

555 route de Valence
07360 LES OLLIERES SUR EYRIEUX

L'Échoppe du Berger
- ouvert 7j/7 -

L'Épicerie 8h-13h / 16h-20h
produits du terroir

Le Restaurant
spécialités libanaises et arméniennes
pizzas
cuisine traditionnelle

Salle polyvalente

Réservations : 04 75 30 42 26 - Le Village 07190 GLUIRAS

GEDIMAT
Thierry COURBY
725, route de Valence
07380 LES OLLIERES SUR EYRIEUX

Ouvert du lundi au vendredi
de 7h à 12h et de 13h30 à 19h
le samedi de 8h à 12h

thierry.courby0652@orange.fr | Tél. 04 75 66 20 74 | Fax 04 75 66 31 54

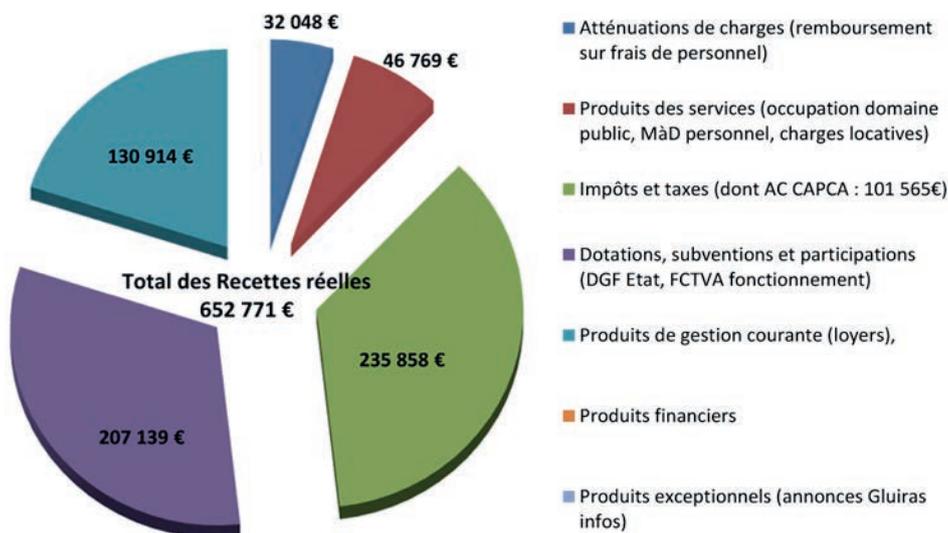
LES RÉSULTATS 2024

Les contraintes qui ont pesé sur l'exercice 2024 n'ont pas trop dégradé le bilan financier mais le résultat satisfaisant est à nuancer.

Si les dépenses réelles de fonctionnement ont progressé en 2024, c'est essentiellement dû aux charges générales et aux frais de personnel (hausse du point d'indice, prime pouvoir d'achat) et ceci malgré la baisse d'autres dépenses (énergie, carburants, gestion courante, intérêts des emprunts).

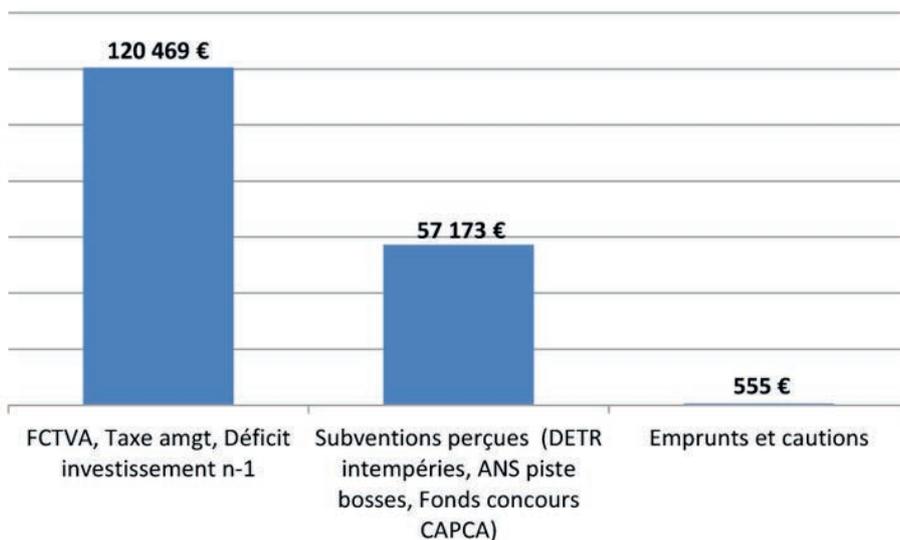
Parallèlement, les recettes réelles de fonctionnement ont augmenté grâce aux remboursements d'assurance, aux dotations de l'Etat et aux produits de gestion courante où une anomalie s'est glissée (versement d'une taxe destinée à une autre commune).

CA 2024 - RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



Les opérations d'ordre entre sections (2 690€) ne sont pas comptabilisées dans ce graphique

CA 2024 - RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT



Total Recettes Réelles Investissement 2024 : 181 285 €

+ Transfert entre section 3 088 €

= TOTAL GENERAL RECETTES INVESTISSEMENT : 697 380,25 €



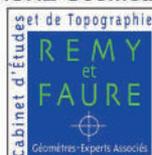
Dominique DEJOURS

Conseillère en immobilier et Viager
Estimation gratuite

dominique.dejours@capifrance.fr
06 87 41 48 31

SCP REMY et FAURE Géomètres Experts DPLG

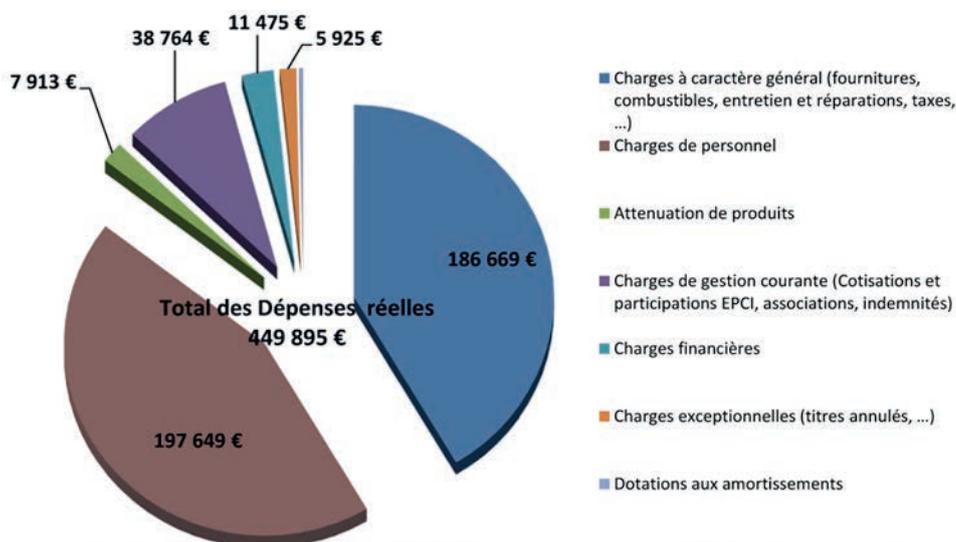
BUREAU DROME
20, Avenue de la Libération
26000 VALENCE
Tél: 04 75 43 46 18
Fax: 04 75 42 71 23
remyfaure26@orange.fr



BUREAU ARDECHE
12, Cours de l'Esplanade
07000 PRIVAS
Tél: 04 75 64 37 03
remyfaure07@orange.fr
07500 GUILHERAND-GRANGES
Tél: 04 75 44 51 80

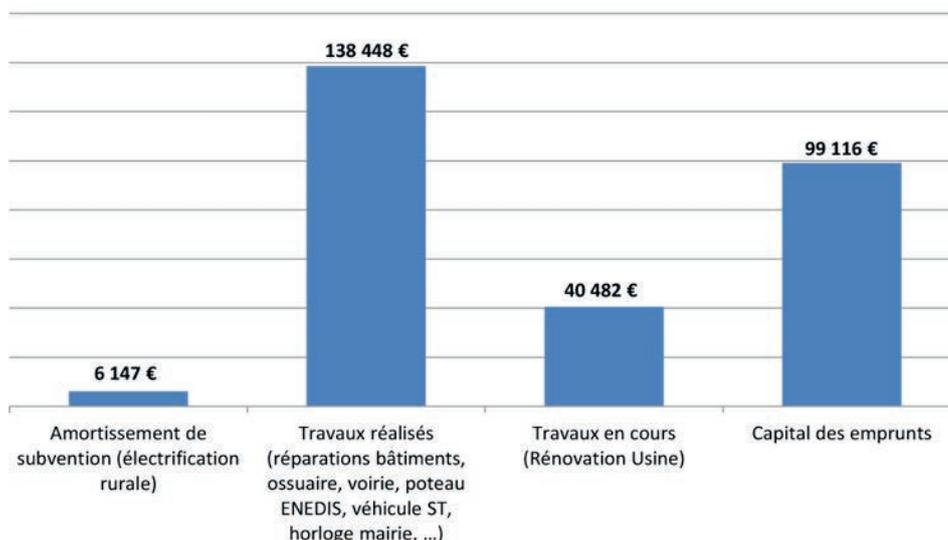
DOSSIER FINANCES COMMUNALES

CA 2024 - DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



Les opérations d'ordre entre sections (3 088€) ne sont pas comptabilisées dans ce graphique

CA 2024 - DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT



Dépenses réelles d'investissement 2024 : 284 1923 €

+ Transfert entre sections (2 690 €) et Déficit d'Investissement 2023 reporté (80 220 €)

= TOTAL GENERAL DEPENSES INVESTISSEMENT 2024 : 367 102 €

En 2024, l'investissement a porté principalement sur le remboursement des emprunts, la voirie (pont de la Marette, travaux urgents suite aux intempéries d'octobre), l'ossuaire et la reprise des concessions, les réparations dans les logements, le déplacement d'un poteau ENEDIS, l'éclairage public et les premiers paiements du chantier de l'Usine et de la maison Basse-ville.

Le résultat de fonctionnement cumulé 2024 (272 284.52€) permet de couvrir largement le déficit d'investissement et le solde des restes à réaliser 2024 (219 217.94€) en laissant un solde positif de 53 066.58€ qui alimentera le budget 2025.



TP VALETTE

Le pont, 15 route de Tazuc • St-Sauveur-de-Montagut • valette.tp@gmail.com

06 50 53 38 71 / 06 64 59 54 64

www.tp-transport-valette.com



2025 : UN BUDGET AMBITIEUX

Le budget 2025 s'équilibre en fonctionnement à 650 000€ et à 1 200 000€ en investissement ; il reprend les orientations retenues par le conseil municipal du 21 février.

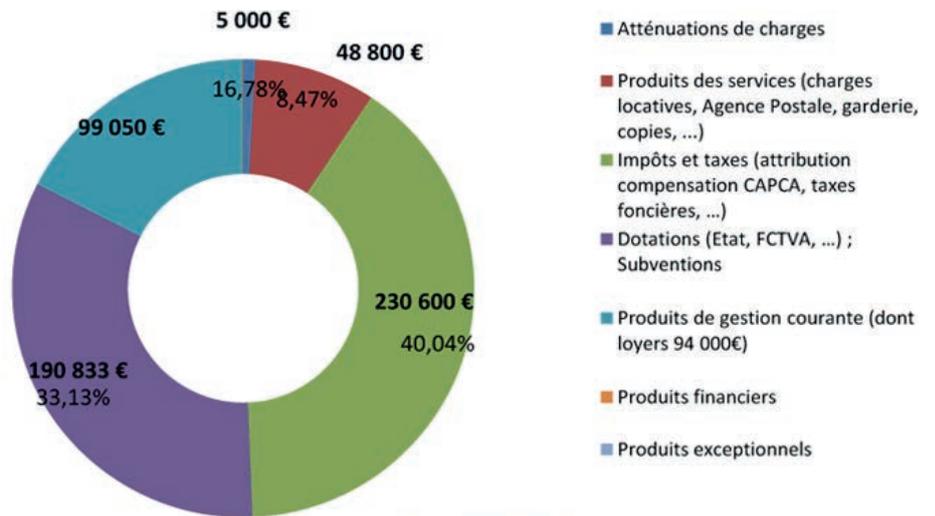
DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT MAÎTRISÉES ET DES RECETTES PRUDENTES

La masse salariale suivra la réduction de l'effectif (4.5 ETP contre 5.25 en 2024) malgré la hausse de certaines cotisations sociales et la charge financière continuera à baisser du fait de la fin de 2 emprunts en 2025. Les recettes sont prévues en progression du fait de la hausse des valeurs locatives, sans qu'il soit besoin de modifier les taux d'imposition. Dans l'incertitude sur les dotations de l'Etat au moment de la préparation du budget, elles ont été sous évaluées pour éviter les mauvaises surprises. L'attribution de compensation de la CAPCA, ne devrait pas évoluer malgré les réflexions engagées sur le transfert de la compétence PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) avant la fin de l'année.

LES INVESTISSEMENTS PRÉVUS

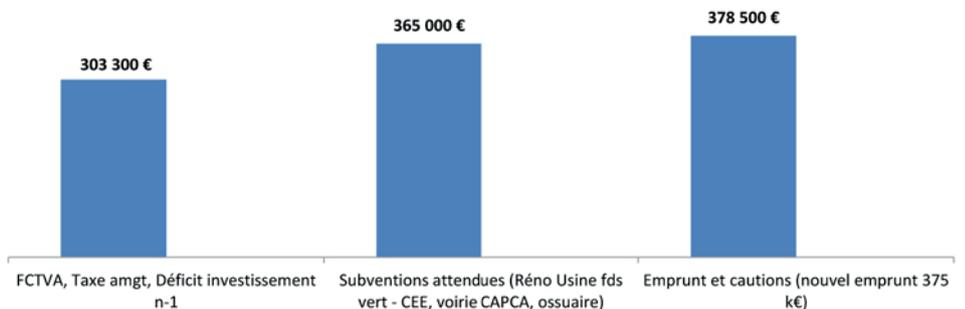
Le financement des opérations en cours est complété de nouveaux crédits. C'est le cas de :
Rénovation bâtiment l'Usine : report de 260 k€ et inscription de 340 k€ de nouvelles dépenses en 2025, soit 600 000€ au total ; 232 k€ de subventions (Etat et certificats d'économie d'énergie) et 25 k€ de la Région et 50 k€ du CD 07 sont inscrits en recettes.
Ossuaire et columbarium : 10 k€ de dépenses nouvelles et 8 k€ d'aide attendue du CD 07.

BP 2025 : RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Total Recettes réelles : 575 933 €
+ Excédent de fonctionnement 2024 (53 066 €) et transfert entre sections
= TOTAL GENERAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2025 : 650 000 €

BP 2025 : RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT



TOTAL RECETTES réelles d'investissement 2025 : 1 046 800 + virement et transfert entre sections : 173 500€
TOTAL GENERAL RECETTES D'INVESTISSEMENT : 1 200 000 €

SARL VIALLET

Mobile : 06.80.85.14.97
 Tél : 04.75.65.48.28
 07190 Clulras
 Magny

-Maçonnerie Générale (neuf & rénovation)
 -Couverture & Charpente
 -Doublages

Email : entrepriseviallet07@aliceadsl.fr

MENUISERIE GENERALE

S.A.R.L.
HAVOND Mickaël
GENTON Ludovic

06 99 01 48 95 M. Havond
 06 31 38 78 23 L. Genton
 Ptes - 07190 CLULRAS - 04 75 29 28 82
 sarhavondgenton@aol.com

BtP Philippe Bertrand

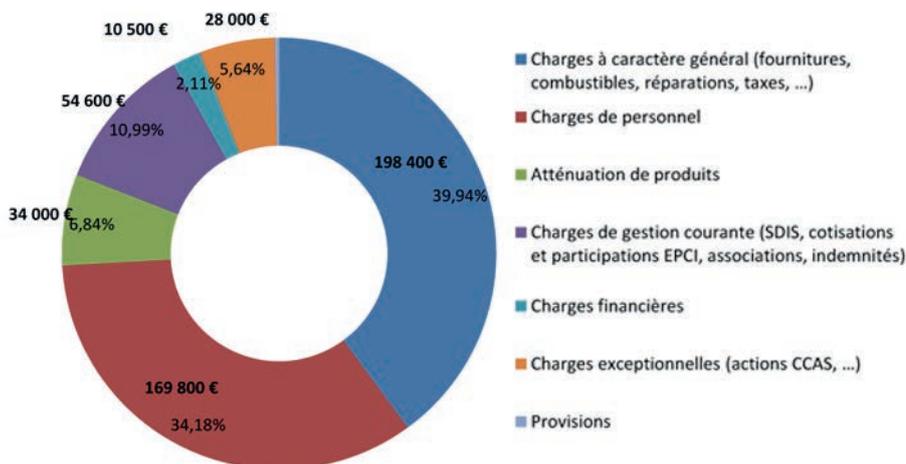
07960 LES OLLIERES SUR EYREUX

- Terrassement
- Assainissement
- Travaux publics
- VRD
- Travaux forestiers

06 81 83 82 87
 04 75 66 31 89
 philippe.bertrand07@orange.fr

DOSSIER FINANCES COMMUNALES

BP 2025 : DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Total Dépenses réelles : 496 800 €

+ Transfert entre sections et virement en investissement (153 200€)

= TOTAL GENERAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2025 : 650 000 €

Schéma directeur d'éclairage public : 6 k€ pour la dernière année.

Les nouvelles opérations sont financées comme suit :
Programme voirie 2025 : 20 k€ pour le pont de la Rabaste et 50 k€ (+ 37.2 k€ en fonctionnement) pour la réfection des voies communales avec en recettes un fonds de concours CAPCA.

Rénovation de la maison basse-ville : la totalité de la dépense est inscrite en 2025 (180 k€) ainsi que les subventions déjà obtenues (fonds vert 48 k€).

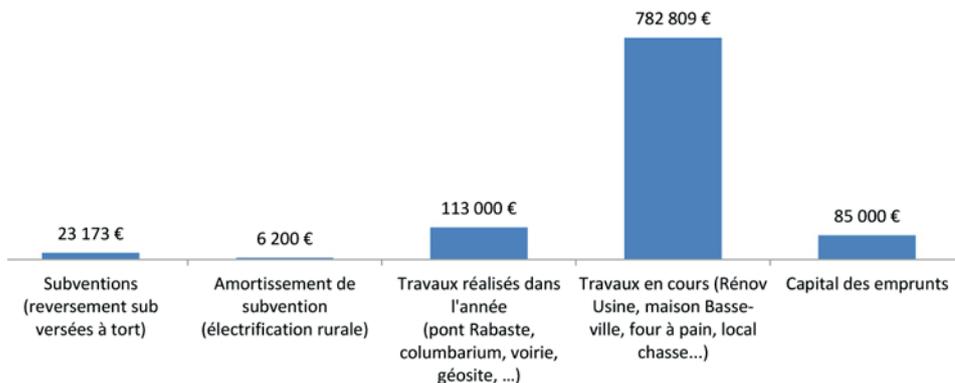
Rénovation des édifices culturels : vierge de l'église, porte du temple pour 10 k€ estimés ;

Extension du four à pain : le coût des travaux est limité à la fourniture des matériaux (main d'œuvre bénévole) et estimé à 10k€.

Valorisation rocher de St Jean : 10 k€ de crédits sont inscrits en dépenses et une subvention Région via le PNR est prévue mais non inscrite à ce stade.

Pour financer ces travaux, un emprunt à hauteur de 375 k€ est inscrit. Les premiers contacts avec les banques laissent espérer un taux relativement favorable autour de 3% sur 25 ans.

BP 2025 : DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT



Total Dépenses Réelles Investissement 2025 : 1 010 182 € + Déficit 2024 reporté : 185 818 €

TOTAL GENERAL DEPENSES INVESTISSEMENT 2025 : 1 200 000 €

Au final, le budget proposé pour 2025 permet de maintenir les services communaux, d'engager près de 900 000€ d'investissement (dont 100 000€ de voirie) et ce, sans augmenter les taux de fiscalité.

Contrepartie de ce budget ambitieux, le recours à l'emprunt pour la première fois du mandat.

SAS Scapinello Lionel
Scap'elec07

Electricité Générale Bâtiment Neuf et Rénovation
 Dépannage - Antenniste
 Borne de recharge voitures électriques

07190 St Sauveur de Montagut
04 75 29 92 61 **06 60 51 19 67**

Retour O Sources Plomberie, chauffage, climatisation

Jean-Daniel BOISSY
 La Paille
 07190 GLUIRAS
 04 75 64 63 19
 jdboissy@orange.fr
 SIRET 848 142 721 00018

La mairie de Gluiras remercie chaleureusement les partenaires présents sur ces pages et vous recommande de faire appel à leur expérience et leur savoir-faire.

VIE ASSOCIATIVE UN TRÉSOR À PRÉSERVER !

Cette année 2025 est un peu difficile pour les associations de la commune en raison de la fermeture de la salle des fêtes pour travaux. La mairie a fait au mieux pour recaser le matériel destiné aux manifestations et les réserves des associations, dans d'autres locaux. Presque toutes les activités ont pu être relogées sur la commune, qui à la salle de La Fargatte, qui dans la salle du conseil, qui au Sully avant sa reprise. Patience, le chantier avance bien et nous espérons tous retrouver notre belle salle des fêtes rénovée. Cette indisponibilité provisoire n'a pas entamé la vitalité de nos associations et c'est tant mieux. Merci à elles et à tous les bénévoles pour leurs initiatives et leur engagement à faire de Gluiras une commune animée.

ENSEMBLE ET SOLIDAIRE, UN AN DÉJÀ !



La nouvelle équipe de l'Association Ensemble & Solidaires de Gluiras vous propose tout au long de l'année diverses activités récréatives : ça cartonne tous les mardis après-midi avec la coinche ou le tarot, ça raquette le mercredi avec le ping-pong, mais aussi ça tresse (sans stresser...) pour fabriquer des paniers ou des paillasses et, avec l'arrivée des beaux jours, ça roule pour de petites balades en vélo. Avant la fermeture pour travaux de la salle des fêtes du village, un loto a réuni

près 150 personnes, un vrai succès pour une première. Après l'assemblée générale qui s'est tenue en janvier dernier tous les adhérents ont partagé la traditionnelle galette des rois. Parmi les projets à venir : un voyage à Saint Nazaire en Royans en juin prochain et un après-midi détente dans l'été avec paëlla au menu. N'hésitez pas rejoindre cette association 'renaissante'. Contact Mme MICHEL Christiane au 06-82-52-96-67

ANIM' GLUIRAS PRÊT POUR L'ÉTÉ



Si les travaux de la salle des fêtes nous ont obligés à annuler la traditionnelle raclette, celle qui réchauffe les cœurs et les estomacs, nous retrouverons cette belle manifestation en mars 2026 dans la salle rénovée. En attendant, nous vous proposons deux moments pour fêter l'été. Tout d'abord la Fête de la musique anticipée au samedi 14 juin avec un beau programme : une chanteuse catalane et ses deux accompagnateurs suivis d'un groupe de 4 musiciens pour terminer par le bal animé par notre DJ Fanny. Viendra

ensuite la Fête de l'été le samedi 12 juillet, animée par le groupe drômois « Canel Wine Pear ». Ce sera aussi, bien sûr, l'occasion de s'émerveiller devant le feu d'artifice offert par la mairie. Ces deux dates seront aussi un rendez-vous pour les pétanqueurs puisque deux concours en doublettes sont prévus. Mais ce sera surtout le rendez-vous de la bonne humeur et du partage qui nous caractérisent, nous espérons

vous y retrouver nombreux pour profiter de ces moments conviviaux. A noter que l'association sera présente deux lundis des marchés d'été pour assurer la buvette. - *Caroline Fayard, pour l'équipe d'Anim'Gluiras.*

LES LÉGRÉMIS PRÉPARENT L'AVENIR



La nouvelle équipe présidée par Emma Sagnard a désigné un bureau totalement renouvelé. « Je souhaite que nous puissions retrouver du plaisir à travailler ensemble », a expliqué la nouvelle présidente en introduction du premier conseil d'administration le 19 février. « Je compte sur le soutien de tous pour mener à bien tous nos projets. » L'association compte 66 adhérents qui ont manifesté leur large adhésion au projet présenté lors de la dernière assemblée générale. Avec 20 événements par an : randonnées, journées thématiques autour de la faune, de la flore, du petit patrimoine, l'association draine un public beaucoup plus large lors de la Ronde des fours. Ce succès repose sur un environnement exceptionnel mis en valeur par un réseau de chemins et d'ouvrages, méticuleusement entretenu, débroussaillé, balisé, par les volontaires des Légrémis. Cette année un nouveau parcours attend les randonneurs ! Des équipes sont à l'œuvre pour que le parcours soit facilement identifiable et sans encombre et que tout soit prêt le jeudi 8 mai. D'une distance de 13 Km et de 520 m de dénivelé, la randonnée devrait satisfaire les bons marcheurs, munis de bonnes chaussures, d'eau, de couverts et d'un gobelet. Ils découvriront les 3 fours allumés pour l'occasion et pourront déguster à chaque étape les spécialités cuites au four : pain, caillette, pain-pomme, flan et bien sûr tabourou. A l'arrivée, buvette et marché des producteurs gourmands proposeront un réconfort bien mérité ! Inscription sur place de 8h à 10h30, à l'école de Gluiras. Vous souhaitez leur prêter main forte le jour de l'évènement ? Une réunion des bénévoles est prévue samedi 26 avril à 17h à la salle de la Fargatte. Contact : 06 89 84 94 98 ou contact@leslegremis07.com

ÉVEIL SPIRITUEL

Au moment de Noël, des enfants se sont rassemblés spontanément pour dessiner à l'église ; leurs dessins ont été exposés à l'entrée de l'église. Le récit de Noël leur a été raconté autour de la crèche. Face à leurs questionnements et à la demande des parents, un groupe « Éveil à la foi » a vu le jour depuis ce début d'année. Ce groupe œcuménique animé par des personnes de confession catholique, protestante et évangélique se réunit régulièrement avec les enfants et parfois les parents. Partage biblique, création manuelle, chants, goûter... dans la joie sont au rendez-vous ! - *Marie pour « Éveil à la foi »*

VIE ASSOCIATIVE UN TRÉSOR À PRÉSERVER !



LE SOU DES ÉCOLES VOUS DIT MERCI !

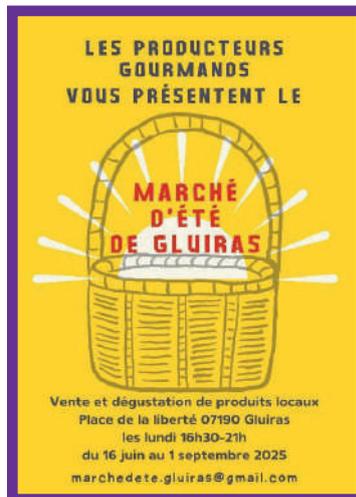
Le Sou des écoles organisait le 14 décembre dernier une bourse aux jouets / vide grenier à la salle des fêtes. Ce fut un succès ; aussi, du fond du cœur, le sou des écoles remercie les Gluirassous pour leur présence. « Sans vous, nous n'aurions pas eu ce succès » nous dit Coralie Favier la présidente ; et de poursuivre « Pour une première, nous sommes fiers d'avoir pu inscrire 16 stands, petits et grands du village et des environs, d'avoir accueillis une quinzaine de visiteurs, et généré 680 € de bénéfice ». Cette manifestation était destinée à financer une partie de la classe découverte sur le thème de la préhistoire que les enfants ont effectuée fin mars à la grotte Chauvet. Dans l'élan des fêtes, les enfants ont enchanté le repas des séniors par quelques chants de Noël. Les petits anges ont été ravis de pousser la chansonnette devant autant de spectateurs et inversement les anciens ont été très touchés par la surprise que leur faisaient les enfants. Les 150€ collectés à cette occasion sont venus compléter le financement de la sortie découverte. Merci encore à tous ceux et celles qui, par leurs dons et leur accompagnement, permettent aux enfants de vivre de merveilleux moments (éveil à la foi, Krikor pour ses délicieux goûters, les Producteurs gourmands pour la chasse aux œufs...).

SOIRÉES RUGBY AU SULLY

C'est un de ces rendez-vous dont on ne se lassera jamais, un trésor qui fait l'histoire et le bonheur des amateurs de rugby. Quand le tournoi des 6 nations débarque au cœur de l'hiver, c'est l'occasion de partager de belles émotions sportives. Autour du passionné local, Marc Tauleigne, et sous l'égide du CCAS, ils sont plus d'une vingtaine à s'être retrouvés pour deux belles soirées rugby au Relais de Sully. Dans la plus pure tradition, on a d'abord partagé le repas d'avant match, puis vibré aux exploits de la bande à Dupont, et enfin refait le match lors de la troisième mi-temps. A noter que la recette de la dernière soirée, qui était destinée à l'association de chasse, laquelle fournissait le sanglier servi au repas, a finalement été donnée au Sou des écoles pour financer la sortie scolaire à

la grotte Chauvet. Merci aux amis chasseurs pour ce geste généreux bien dans la tradition du rugby. Cerise sur le gâteau, les Bleus remportent cette édition du tournoi devant l'Angleterre. Vivement le tournoi 2026. - Marc Tauleigne

LE MARCHÉ D'ÉTÉ REVIENT !



Vous avez aimé les marchés des Producteurs Gourmands en 2024, vous allez adorer ceux de 2025 avec plein de nouveautés. Trop envie de vous retrouver ! Ça commence même avant l'été par un marché de Pâques le samedi 19 avril sur la place de la Liberté. Vous pourrez ensuite les revoir lors de la Ronde des Fours des Légrémiss le 8 mai.

Dès le 16 Juin, c'est le rendez-vous du lundi à partir de 16h30 et jusqu'à 21h. De nouveaux exposants (créateur de jeux, d'objet du

quotidien, atelier bien-être...) comme ceux déjà présents en 2024 (maraîchage, viandes, pain, produits végan, miel, pesto, bocaux solidaires, confitures...), vont se réunir autour de la fontaine pour vous proposer leurs savoir-faire. Les producteurs gourmands seront accompagnés des associations locales, qui à tour de rôle, se chargeront de vous proposer des boissons locales. Des animations seront encore présentes avec quelques incontournables (Danse en ligne, Espigau, Rose et Max) et des nouveautés à découvrir (Jazz, Contes, Théâtre, Clown...).

Envie d'en savoir plus ? Retrouvez-les sur facebook, insta ou le site : marchedegluiras.fr

TRAVAUX



Cet hiver, le service technique a été fortement mobilisé sur les bâtiments communaux : aménagement du local technique, déménagement de la salle des fêtes, aménagement du local chaufferie de la mairie, vidage, nettoyage et réparations des logements devenus vacants... Le travail n'a pas manqué en extérieur aussi : élagage le long des voies communales, curage des fossés, fauchage des cimetières ou entretien de la station d'épuration. Revue de détail :

AMÉNAGEMENTS ET DÉMÉNAGEMENTS

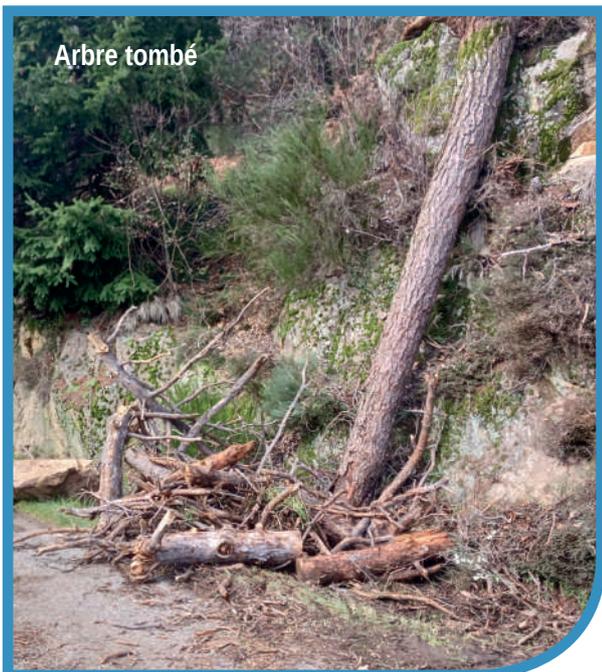
Commençons par le local du service technique qu'il a fallu débarrasser des engins et objets inutiles pour y installer de nouvelles étagères où le matériel de la salle des fêtes a été entreposé. Un gain de place nécessaire pour accueillir aussi les meubles appartenant à un locataire décédé en attente de la liquidation de la succession. Le déménagement de la salle des fêtes et des réserves (associations et CCAS) a donc mobilisé



nos agents et les bonnes volontés en toute fin d'année et ce fut aussi l'occasion de faire le tri et quelques voyages à la déchèterie. La salle de La Fargatte et le bar extérieur ont aussi accueilli temporairement quelques meubles. La cantine scolaire quant à elle a été transférée au Sully sans trop de difficultés pendant les vacances de Noël. Toujours à la recherche de place, l'ancienne chaufferie de la mairie qui abrite la sous station de la chaufferie collective, a été transformée en local de stockage pour le petit matériel bien à l'abri derrière une porte sécurisée posée pour l'occasion.

RÉPARATIONS DANS LES LOGEMENTS COMMUNAUX

Vidage et nettoyage de l'appartement vacant boulevard du midi et diverses réparations réalisées par les artisans. Remise en état complète de la maison Barbier rue Apollinaire après débarrasage et nettoyage de la cave au grenier sans oublier le jardin : isolation des combles, installation d'un poêle neuf, réfection électrique, changement de la porte d'entrée, peinture de l'ensemble du logement. Dans la rue basse-ville ce sont 2 logements communaux qui ont été vidés eux aussi, le premier progressivement depuis l'an dernier puis en prévision des travaux à venir, la démolition des cloisons intérieures et l'évacuation des gravats occupent nos agents techniques quand le temps est mauvais dehors. Merci aux agents communaux et aux bonnes volontés qui ont participé à ces déménagements et nettoyages.



Arbre tombé

TRAVAUX EN EXTÉRIEUR

En fonction des urgences et de la météo, l'entretien régulier des voies communales permet d'assurer la desserte en continu et en toute sécurité de nos nombreux hameaux. A chaque tempête, son lot d'arbres tombés ou menaçant les personnes ou les véhicules ; aussi à chaque coup de vent, tournée générale des 50 km de voirie communale pour élaguer et prévenir ou permettre le passage : à La Marette un rocher qui traverse la route, à Marjanoux un arbre sur la route ou la neige au Besset. La nature n'est pas sans danger à Gluiras. L'entretien des fossés participe de cette prévention hivernale en évitant à l'eau de courir sur les routes et de creuser son sillon. Daniel et Stéphane aidés par Raphaël et ses engins étaient au front sur la route de Chalan, de la Rabaste, de Moulancher ou de Palix. Bravo à eux pour leur anticipation sur les événements météo et l'attention qu'ils portent à notre sécurité.

Quelques murs bien abimés ont été relevés en ce début d'année. C'est le cas à La Cheminas et au village derrière le Temple. A chaque fois ce sont des voies communales que l'on préserve et pour ces tâches spécialisées, c'est souvent Raphaël qui est à la manœuvre et fait du bon boulot.

Le tableau ne serait pas complet si on oubliait l'entretien de la place du village et celui des cimetières y compris le débroussaillage des ronces qui montent à l'assaut des murs ; et quand il faut passer chez les voisins, ils participent bien volontiers à cet entretien qui leur revient en partie.



Travaux à la Salle des fêtes

RÉNOVATION DE L'USINE, ÇA AVANCE VITE ET BIEN !

Le chantier de l'Usine est enfin parti et il avance vite et bien sous la houlette de Mr Carrillo, architecte. Rappelons qu'il a fallu 3 consultations des entreprises dont 2 infructueuses et donc toute l'année 2024 pour que les lots 8 lots du marché soient pourvus. C'était chose faite en novembre 2024. Une réunion a permis d'informer les locataires et les associations des travaux prévus et du calendrier prévisionnel du chantier.

Les travaux ont donc démarré dès la première semaine de janvier avec le désamiantage, vite expédié, pour laisser place aux travaux de gros œuvre intérieurs : élargissement de l'escalier d'accès aux réserves et ouvertures sur le couloir. La dépose du plafond a été réalisée par quelques membres du conseil municipal et des bénévoles ; les 200 m² de plancher et les poutres seront réutilisés par la mairie pour l'extension du four à pain, le local annexe de la chaufferie communale et la cabane de chasse. La plomberie a été vérifiée et renforcée avant mise en place de la paroi coupe-feu sous les logements et le réseau de ventilation est en place. Avant l'installation du second plafond acoustique, c'est tous les réseaux électriques qui s'installent : éclairage, sonorisation et courants faibles. Suivront la démolition des cheminées inutiles dans les combles et en toiture, l'isolation des combles. La pose des menuiseries extérieures isolantes en façade sud des logements et la rénovation des accès aux logements se fera aux beaux jours. Des plus et moins-values apparaissent déjà sur les premiers lots sans bouleverser le plan de financement initial. La durée des travaux annoncée pour 12 mois pourrait se réduire si cela continue comme ça.



SICTOMSED : LE COMPOSTAGE, ÇA MARCHE

Après quelques mois de fonctionnement, un premier bilan sur le fonctionnement des composteurs installés sur Gluiras était utile. A la demande de la mairie, le SICTOMSED a bien voulu nous faire un retour des 6 mois de fonctionnement depuis octobre 2024. Eh bien, ça marche : au village et à la Fargatte le transfert des déchets dans la zone de maturation s'est fait au bout d'à peine 3 mois. Le composteur de la Fargatte s'est rempli beaucoup plus vite que prévu et a été transféré peu après celui du village. « Nous n'avons pas constaté d'erreur de tri majeure, les consignes ont l'air d'avoir été bien assimilées. » nous dit Nicolas Desmaries, le directeur du SICTOMSED ; Bravo les Gluirassous ! Continuez comme ça.

CAPCA : PLU ET MANQUE DE VISIBILITÉ

La CAPCA a abordé à plusieurs reprises la question d'un plan local d'urbanisme intercommunal dit PLUi. En clair, le transfert de la gestion de l'urbanisme des communes à l'intercommunalité. Le sujet fait débat et pour cause ! L'urbanisme, à savoir la possibilité pour un conseil municipal de fixer les règles de constructibilité sur le territoire communal est une des dernières compétences des communes. Inversement, cette compétence est très encadrée par la loi, et même plusieurs lois, qui rendent l'exercice de cette prérogative extrêmement limité. Ajoutons au débat le coût financier pour élaborer un document d'urbanisme, PLU ou carte communale (un PLU très simplifié) : 30 à 50 000€ selon la taille de la commune qu'il faut mettre à jour tous les 10 ans environ. La liberté d'être « maître chez soi » vaut-elle ce prix ? Quelles seraient les conséquences matérielles, juridiques et financières d'un transfert de l'urbanisme à l'intercommunalité ? Afin d'avancer sur ces questions, une commission composée de représentants des communes a été mise en place à la CAPCA. Les sujets à traiter sont nombreux, outre l'élaboration du document d'urbanisme intercommunal, la maîtrise par les communes de leur urbanisme, l'évolution du document intercommunal, l'instruction des autorisations de construire, le sort des documents d'urbanisme en cours d'élaboration, les aspects financiers du transfert.

Le sujet mérite beaucoup de concertation, d'écoute, de partage de connaissances et donc de temps pour que les élus municipaux s'approprient l'outil PLUi. C'est pourquoi, la commune de Gluiras a souligné, en désignant ses représentants à la commission PLUi (Ali-Patrick LOUAHALA, titulaire et Sébastien FOUGIER, suppléant), qu'engager une

telle réflexion à un an à peine des échéances municipales impose un calendrier très serré et rend l'hypothèse d'un transfert de compétence avant la fin de l'année difficile.

SYNDICAT MIXTE ADN : FIBRE OPTIQUE

Le réseau de fibre optique se déploie à Gluiras en deux secteurs, l'un à partir de St Sauveur (poche 4-34) couvrant le versant Eyrieux jusqu'à la Fargatte et l'autre à partir de St Pierreville (poche 1-26) jusqu'au village. Les travaux d'installation du réseau sont terminés pour le versant Eyrieux et les raccordements des habitations a commencé, sauf pour certains hameaux qualifiés de « raccordements complexes » et reportés à fin 2026. Ces difficultés de continuité du réseau sont souvent dues au refus des propriétaires d'implanter des poteaux sur leur terrain ou de laisser passer les câbles sur leur propriété. Cela peut bloquer la desserte d'un hameau. Dans ce cas, la loi permet au maire d'imposer une servitude de passage. Avant d'en arriver là, des solutions amiables sont recherchées, aussi n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie si la proposition d'implantation de poteau ou de survol d'un câble ne vous convient pas.

Les travaux sur la poche 1-26 desservant le village et le versant Glueyre depuis St Pierreville sont en cours, avec des mises en œuvre discutables qui sont remontées systématiquement aux responsables lors des réunions de chantier.

La phase de commercialisation a démarré pour le secteur St Sauveur (poche 4-34), mais attention aux démarchages frauduleux.

RAPPEL



Pour connaître l'évolution des travaux et savoir si vous serez raccordés et quand, le syndicat ADN a mis une application consultable sur le site : ardechedomenumerique.fr ; Une fois connecté, cochez la case « J'ai lu et compris les informations communiquées par le Syndicat mixte ADN » et validez.

En haut de l'écran, indiquez votre adresse complète d'adressage dans la fenêtre « entrer votre adresse » ; cliquez sur la loupe (Rechercher) et confirmez la vue satellite et l'adresse.

Après chargement, vous aurez le stade du déploiement de la fibre optique pour votre logement.

ROLAND VIGNAL, UNE FIGURE DE GLUIRAS



Triste nouvelle pour tous les Gluirassous en ce mois de février, Roland Vignal nous a quitté, après une fin de vie bien difficile. Lors de ses obsèques au Temple, Thérèse Havond en a dressé un portrait émouvant. Elle nous a autorisés

à le reproduire dans le bulletin municipal. Roland le méritait bien ! Merci Thérèse.

Roland s'en est allé, loin de nous, pourtant si proche et tout près, mais peut-être un peu oublié au fil du temps et des années, depuis l'accident de santé qui a percuté sa vie et l'a éloigné de sa famille et du village.

Je tiens à remercier tous ceux, les fidèles, qui lui ont rendu visite et l'ont accompagné régulièrement et jusqu'au bout sur cette fin de vie difficile et douloureuse. Le livre de sa vie compliquée, et les dernières années loin de Gluiras se referment sur lui. Une page de la vie de Gluiras, dont il a été une figure emblématique et pittoresque, se tourne aussi.

Je voudrais témoigner à l'ensemble de sa famille et à ses amis, combien Roland était une belle personne et combien il a été important pour beaucoup de Gluirassous et pour nous tous. Merci à lui de tout ce qu'il a donné au village, et pour son grand cœur tourné vers les autres.

Roland était un être « à part », un peu différent, avec une certaine naïveté qui le rendait attachant. Tout le village le connaissait, c'était un enfant du pays. Il était reconnu et apprécié de beaucoup de gens, alors que certains en ont parfois profité et peu respecté dans sa différence.

Levé aux aurores et parfois avant même que le jour se lève, toujours à pied, il montait du Grand Chemin et c'était le premier sur la place du village. Roland était très fier de travailler pour la mairie, comme employé communal. Il prenait très à cœur toutes les tâches qui lui étaient confiées, en tant que cantonnier

du village : nettoyer les rues et les fossés, sortir les poubelles, couper du bois, déneiger et tous autres travaux. Il parcourait des dizaines de kilomètres par jour, toujours par monts et par vaux du Grand Chemin à Bellevue, de la Flacheyre à la Marette, de Charrier à Moulancher ou de la Grange au Clos, peu de personnes connaissait aussi bien le village, ses hameaux, ses chemins, ses bois, ses parcelles de terres, ses prés, ses troupeaux et bien sûr ses gens.

Roland aimait profondément les gens, toujours prêt à donner la main aux uns et aux autres, en plus de son travail, que ce soit pour labourer, bêcher, semer des patates, les arracher ou les ramasser, faire les châtaignes ou fendre du bois. Travailleur infatigable, il ne disait jamais non. Il était heureux de travailler pour les autres, de leur rendre service, et aucun labeur ne lui faisait peur, c'était un travailleur de force. Toute sa vie, il a donné beaucoup de son temps à aider les autres et sans compter. Beaucoup de gens le respectait, lui était reconnaissant, le payait pour le travail fait ou l'invitait à manger et le défendait si besoin, tandis que d'autres profitaient de ses faiblesses. Sa journée terminée, il aimait retrouver les autres au bistrot, ceux qu'il pensait être ses copains, mais qui ne l'étaient pas toujours. Il en a souffert, beaucoup... Son plaisir a tourné au cauchemar de l'addiction, mais il a eu le courage de se soigner et de reprendre le cours de sa vie et de sa liberté avec une rigueur morale qui force l'admiration.

Après sa retraite, il a continué son rythme sans faille au service des autres. Il a permis à bon nombre de personnes âgées, dont nos pépés, Charles et Gaston, de pouvoir rester chez eux en leur rendant visite, en faisant leurs commissions ou en leur transportant du bois pour se chauffer.

Tous et chacun de nous lui sommes reconnaissants de « ce qu'il était », et de ce qu'il nous a apporté. Nous n'oublions pas, nous ne l'oublions pas et lui disons MERCI. Tant que nous penserons à lui et garderons de lui ce que nous avons partagé avec lui, il restera vivant ! Aduchia Roland.

Thérèse Havond



Roland et les maires

Les nombreuses copines de Roland



ÉVÉNEMENTS ET MANIFESTATIONS À VENIR

DATES CONNUES LORS DE L'ÉDITION DE CE NUMÉRO

VENDREDI 2 MAI À 18H : OUVERTURE AU PUBLIC DU RELAIS DE LA POMME - 7, place de la Liberté

JEUDI 8 MAI : 14^{ÈME} ÉDITION DE LA RONDE DES FOURS -
Marché des Producteurs de 13h à 17h
Inscriptions de 8h30 à 10h30 à l'école de Gluiras
Tarifs adulte : 9€, enfants moins de 12 ans : 5€
Infos et contacts : leslegremis07@yahoo.fr – 06 06 89 84 94 98

JEUDI 8 MAI À 17H : COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945
Place de la liberté

VENDREDI 9 MAI À FOUGEYRES DÈS 9H30 : FOUGEYRES FESTIVE - Ateliers voix, respiration, écriture et cuisine organisés par Marjolaine - Bal Trad' à 19h

SAMEDI 14 JUIN À PARTIR DE 16H : FÊTE DE LA MUSIQUE
organisée par Anim'Gluiras et le CCAS avec à 16h : après-midi chansons, à 19h : buffet et petite restauration et jusqu'à tard : animation musicale

TOUS LES LUNDIS À PARTIR DU 16 JUIN DE 16H30 À 21H : MARCHÉ D'ÉTÉ - Place de la liberté organisé par les producteurs gourmands, avec lundi 16 juin : 1^{er} Marché avec un gâteau d'anniversaire, lundi 14 juillet : Marché d'Eté avec banquet collectif et animations dansantes ; lundi 4 août : Marché d'Eté avec improvisations théâtrales (Cie du Cheval Noir), lundi 1^{er} septembre : Dernier marché avec banquet final, déguisements bienvenus.

DIMANCHE 29 JUIN DE 10 À 19H : BOURSE DE COLLECTION
Place de la liberté organisée par Brasse Bouillon

SAMEDI 12 JUILLET : FÊTE AU VILLAGE organisée par Anim'Gluiras et la mairie, avec à 14h : pétanque, 19h : Apéro -buffet, 20/22h : Bal, 22h30 : Feu artificier, 23h : DJ...

SAMEDI 26 JUILLET À PARTIR DE 19H : BAL TRAD ET BOMBINE organisés par Brasse Bouillon

JEUDI 31 JUILLET : RANDONNÉE NOCTURNE organisée par Les Légrémiss. Départ 17h Place de la liberté

SAMEDI 23 AOÛT : APRÈS-MIDI THÉÂTRE organisée par Brasse Bouillon au Théâtre de verdure à l'Hermet

VENDREDI 5 SEPTEMBRE À 18H : ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS, Place de la Liberté

SAMEDI 6 SEPTEMBRE À 19H : SOIRÉE LECTURE SUR LE THÈME DE LA CHASSE organisée par la bibliothèque municipale avec l'ACCA (à confirmer)

Directeur de la publication : Ali-Patrick LOUAHALA - Comité de rédaction :
Municipalité de Gluiras - Crédits photos : G. COURTHIAL ; A-P LOUAHALA ;
M. TAULÉIGNE ; P. FORGET ; S. FOUGIER - Graphisme / Maquette : Un homme
des bois - Impression : Mairie de Gluiras

Informations pratiques

MAIRIE :

14, place de la Liberté 07190 Gluiras
Ouverture les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h15 à 11h45.
Tel : 04 75 66 74 30

Courriel : secretariat-gluiras@orange.fr

Site internet : www.mairie-gluiras.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE :

Ouverture au public les lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis de 9h20 à 11h40 ; Attention l'agence sera fermée 2 semaines cet été ! Renseignez-vous avant de vous déplacer.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :

Ouverture au public le jeudi de 15h à 18h

Les amateurs de scrabble sont les bienvenus.

Dépôt / retour des livres possible à l'agence postale aux heures d'ouverture au public

DÉCHETTERIES (Encombrants) :

- SICTOMSED :

1070, Allée des Vergers - Z.I. La Palisse - 07 160 Le Cheylard

- Ouverture au public du lundi au vendredi de 8h à 12h et

de 14h à 18h et les samedis de 8h à 12h et de 13h à 18h

(fermeture les dimanches et jours fériés). Tél : 04 75 29 34 38

- CAPCA :

RD 120 – Le Moulinon – 07190 Saint-Sauveur de Montagut -

Ouverture au public les mardis, mercredis, jeudis de 13h30 à

17h00, les vendredis de 8h00 à 12h00 et les samedis de 8h00

à 12h00 et de 13h30 à 16h00. Tel : 04 75 64 07 07

Pour les personnes qui ne peuvent se rendre à la déchetterie

(pas de véhicule, objets volumineux ou très lourds), la mairie

prend en charge exceptionnellement ces encombrants, sous

réserve de s'inscrire en mairie au préalable.

SERVICE HABITAT PRIVAS CENTRE ARDÈCHE (CAPCA) :

1, rue serre du Serret 07000-Privas.

Aides à la rénovation, ouvert au public du lundi au jeudi de 9h

à 12h30 et de 13h30 à 17h et le vendredi de 9h à 12h30 et de

13h30 à 16h Tel : 04 84 79 11 23

Courriel : habitat@privas-centre-ardeche.fr

SERVICES SOCIAUX (CAPCA) :

1, rue serre du Serret - 07000 PRIVAS.

CIAS, portage de repas, assistantes sociales, centre de

loisirs... Tel : 04 75 64 07 07

Site internet : www.privas-centre-ardeche.fr

SERVICE DE L'EAU (SYDEO) :

ZI Le Paty – 07250 LE POUZIN. Tel : 04 75 63 81 29 ;

Site internet : www.sydeo.fr

CARTE OÛRA, LE SÉSAME DES TRANSPORTS

Le saviez-vous ? La carte OÛRA vous permet de voyager quasiment partout en région Auvergne Rhône Alpes avec les transports en commun, sans avoir à acheter différents billets à chaque changement de moyen de transport. Ainsi, si vous devez vous rendre à Lyon : vous pouvez avec cette seule carte en poche : prendre le bus à St Sauveur, puis le train à Valence et le métro à Lyon et circuler avec un vélov' en ville. Auparavant vous aurez organisé votre trajet puisqu'elle vous donne accès aux horaires, aux temps de parcours ou aux éventuelles perturbations sur les réseaux. Comment se la procurer ? Suivez les indications sur le site Oura.com ou téléchargez l'appli à partir du QR code ci-dessous.

Rdv sur Oura.com
ou téléchargez l'appli

